

Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Particules PM10 - Type: Combustion

Communiqué du: 26/01/2020 à 11:33

Surveillance et prévision
de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu

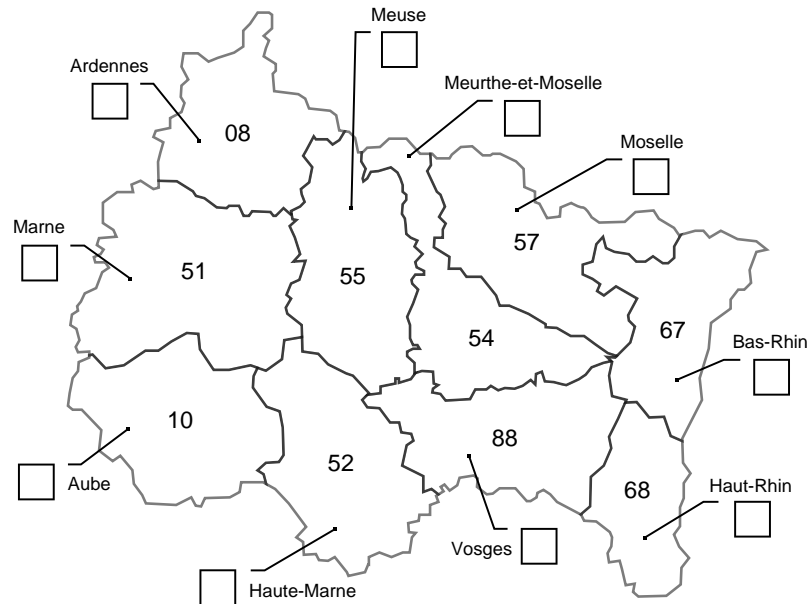


Procédures
et
mesures d'urgence

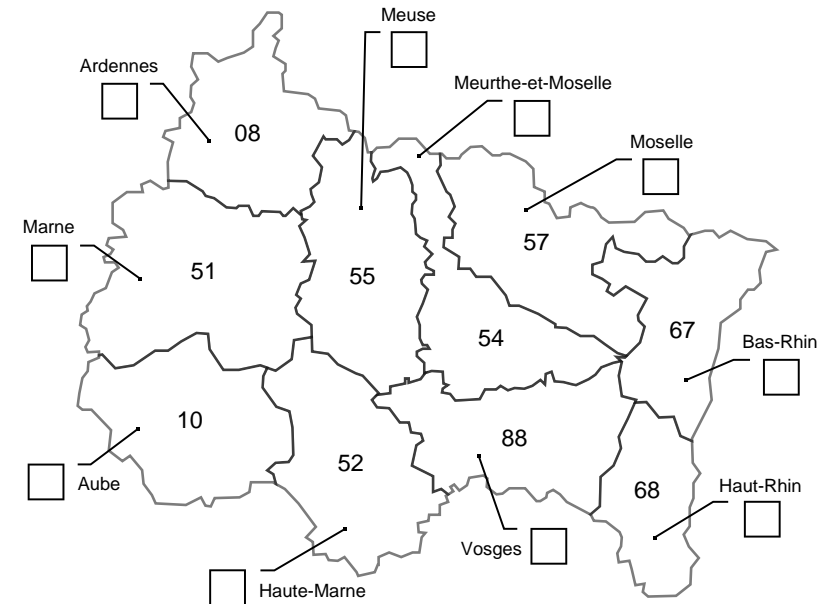
Selon arrêté
inter préfectoral
du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

Pour le samedi 25 janvier 2020



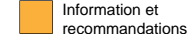
Pour le dimanche 26 janvier 2020



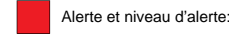
Procédures préfectorales



Aucune



Information et recommandations



Alerte et niveau d'alerte:

1

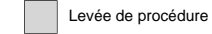
1er jour de procédure d'alerte

2

2ème et 3ème jour de procédure d'alerte

3

à partir du 4ème jour de procédure d'alerte



Levée de procédure

Description épisode

Le seuil d'information et recommandation pour les particules fines PM10 a été dépassé hier pour les départements de l'Aube (PA1), la Marne, la Meurthe-et-Moselle (PA1), le Bas-Rhin (PA1) et le Haut-Rhin (PIR) sur les critères de population ou de surface. Cet épisode de pollution de type « Combustion » se caractérise par une concentration en PM10 majoritairement d'origine carbonée (issues de combustion de chauffage et/ou de moteurs de véhicules). Ce type d'épisode est souvent associée à un taux d'oxyde d'azote également élevé, notamment en proximité des axes routiers. Il intervient le plus souvent durant la saison hivernale et les périodes d'inversion thermique. Il se peut que cet épisode soit également influencé par des poussières sahariennes.

Evolution et tendance

L'arrivée progressive d'une perturbation par l'Ouest de la Région va permettre une diminution des concentrations en particules présentes dans l'atmosphère. Les procédures en cours sont levées ce dimanche.